

M/M just

Kigali, le 12 novembre 1979

de toutes façons
il y a eu manquants
Qui peut dire qu'il
n'était pas de bonne nuit?

A traiter par Off. ECON
Date cert. : 13-11-79
No Chancement : 162507H

C

Monsieur le Chef de Brigade Judiciaire
de KIBUNGO

Objet: Déficit à l'hôpital de
RWAMAGANA

Monsieur,

Subsidiairement à votre lettre
n° 0388/D.11/A/MUD du 6 août 1979, je vous envoie en annexe la quittance n° 13024
me délivrée par Monsieur MUKAMA Révérien, Officier du Ministère Public à Kigali
se rapportant au remboursement d'un montant de trente mille trois cent quarante
six francs (30.346 Frw) mis à ma charge lorsque j'assumais la direction de l'hôpi-
tal de RWAMAGANA.

Cependant, je tiens à attirer votre at-
tention sur le fait que votre lettre insolite est entachée d'aberrations malencon-
treuses.

En effet, contrairement à ce que vous
affirmez dans votre précitée, ma gestion-comptable du dit hôpital ne va pas du
tout du 1er juillet 1970 au 30 juin 1973! mais bien du 7 juillet au 31 juillet 1973.

Le contrôle effectué par le Ministère des
Finances 7 ans après mon départ de RWAMAGANA a lui aussi été entaché d'erreurs, car
de 67.000 Frw arrêté lors du premier contrôle effectué en mon absence, le montant
imputé à ma gestion a été ramené à 30.346 Frw après constatation, en ma présence de
la disparition des pièces de remise-reprise laissées à mon successeur.

Il est dès lors gênant de parler de dé-
tournement de 30.346 Frw après 3 ans de gestion d'un hôpital par un médecin qui tra-
vaillait jour et nuit, donnait cours à l'école d'infirmières de RWAMAGANA et s'oc-
cupait en même temps de l'administration et de la comptabilité!

A tous les comptables, il peut toujours y
avoir des manquants de toutes origines, mais parler de détournement sans preuve est
tout de même très fort.

.../...

J'espère qu'à l'avenir le choix
judicieux de vos termes évitera des propos vexatoires.

Dr. KAMILINDI Claudien



C. P. I. à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
K I G A L I
- Monsieur le Ministre de la Justice
K I G A L I
- Monsieur le Ministre des Finances
K I G A L I
- Monsieur le Procureur de la République
K I G A L I
- Monsieur le Président de la Cour des Comptes
NYABISINDU - B U T A R E